



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE BROT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT  
(B. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00  
" " (Etats-Unis)..... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annances : 1/4 c. la ligne-agate, par insertion.  
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

## A LA CHAMBRE DE QUEBEC

### Le budget de la province

L'hon. M. Mackenzie, trésorier de la province, a prononcé le discours sur le budget, jeudi de la semaine dernière.

L'état financier de nos affaires, que le ministre a mis devant le public de la province de Québec, marque un nouveau pas vers la prospérité, le progrès et le développement de nos ressources.

Notre budget, pour l'année qui s'est terminée le 1er juillet 1911, s'est soldé par un excédent de recettes de \$905,910.

Le budget de 1912-1913 sera chargé de nouveaux crédits pour des objets de grande importance. Il y faut prévoir un crédit, modeste au début, pour l'application de la politique des bons chemins, c'est-à-dire pour la garantie des emprunts municipaux pour la voirie rurale; un crédit aussi pour le rachat des ponts et barrières de péage.

Le budget de l'instruction publique, pour cet exercice, va dépasser \$1,200,000, et il faudra probablement y ajouter encore des octrois spéciaux aux universités.

Grâce, cependant, à l'augmentation constante du revenu de la province, l'hon. trésorier provincial espère encore réaliser pour cette année-là un excédent de recettes de \$377,000.

La province avait en caisse, le 30 juin dernier, environ \$2,000,000; de sorte que, sans emprunter et sans augmenter les impôts, le trésorier compte être en mesure de racheter un emprunt de \$2,500,000 effectué sous le régime conservateur et qui arrive à maturité le 1er juillet prochain.

De 1892 à 1897, sous les conservateurs, les déficits se sont élevés à \$2,035,316.

De 1897 à 1911, sous les libéraux, les

excédents de recettes ont atteint \$3,908,864.

La dette nette, de 1892 à 1897, s'est accrue de \$7,296,220. De 1897 à 1911, elle a été diminuée de..... \$3,384,749

En 1897, les recettes du budget étaient de..... \$3,874,966  
Et en 1911, elles furent de... 7,032,744

Différence..... \$3,157,778

Depuis 1897, le gouvernement provincial n'a pas contracté un seul emprunt et, au mois de juillet prochain, il aura remboursé quatre gros emprunts effectués par les conservateurs.

Après un tel aperçu sur l'état florissant de nos affaires, on n'est plus étonné de voir le *Star* et la *Gazette*, deux grands journaux conservateurs mais rédigés par des hommes d'affaires, reconnaître la sage administration du gouvernement libéral et le féliciter de son habileté aussi bien que des superbes résultats qu'il obtient.

Il n'y a que les conservateurs et les oppositionnistes à outrance qui persistent à ne pas être satisfaits.

Peu leur importe, à ceux-là, que la caisse publique soient bien remplie; ce qu'ils désirent c'est y mettre les mains et se plonger le museau dans la crèche comme ils le font à Ottawa. Mais ils seront déçus dans leurs appétits, car le peuple de la province de Québec sait qu'il est bien gouverné et il ne tournera pas le dos aux libéraux pour se jeter dans les bras des farceurs qui s'imaginent pouvoir encore une fois l'étourdir avec des discours, le capter avec des promesses, l'effrayer avec des menaces.

La proportion des enfants qui ne savent pas lire ni écrire dans les manufactures a diminué à 1/2 de 1 p. c., tandis qu'ailleurs elle est de 6 ou 7 p. c.

Les frais pour les causes de \$25 ont été réduits en faveur des ouvriers.

### Bibliographie

Vient de paraître, chez Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris : *Le bel écu de Jean Clochepin*, par Léon Lafage.

Un volume in-18 3 francs 50.

Après la fameuse *Chevre de Pescadore*, fraîche, pittoresque, un peu folle, toute pleine de trouvailles d'images et de mots; après *Par Aventure*, roman idéaliste et sentimental qui cache sous l'éclat du verbe tant d'humaine et fine mélancolie, *Le Bel Écu de Jean Clochepin* nous apporte, avec les qualités des deux premiers livres, une verve plus vigoureuse, parfois plus crue, un goût de terroir plus franc, une émotion plus dramatique et plus directe. Ce sont les bons hasards de la vie vagabonde à l'auberge et le long des chemins, c'est la petite ville musarde et badine entre ses vieux murs écaillés, c'est la belle force rustique de ce Queryy aux côtesaux purs, nés comme des colines attiques et où mûrit sous un soleil égal, un vin de princes et d'abbés. La fantaisie qui, chez nos auteurs, est — par aventure — plus que reine fait nul tort, ici, à la vérité. On trouve dans ce nouveau recueil de paysages avec leur lumière et leur arôme, de vrais hommes et de vrais labours, et le même frisson parcourt les êtres et les choses.

*Erz von Schmidt*, surnommé le "comte de l'Ether", parce qu'il s'évanouissait comme ce fluide, fit faire un pas de géant à la thermologie. Grâce à sa découverte, on fond l'acier le plus dur aussi vite et aussi facilement que le verre. La métallurgie se sert de son procédé tous les jours et avec les meilleurs résultats.

Par *Watheu*, Schmidt se servit de sa découverte pour fondre les coffres-forts. En 1898 il subtilisa par ce moyen dix millions aux banquiers de Paris, de Londres et de Berlin. On lui mit le grappin dessus, et maintenant il moisit à l'ombre!

*Charles Woodstock*, surnommé le roi des faux monnayeurs, dota ses contemporains d'une demi-douzaine d'inventions. *Henry Harvey* inventa un coin d'une perfection telle que les monnaies d'Allemagne, de France et d'Italie l'ont adopté. *Ironie du sort!* Pour avoir voulu s'en servir, Harvey habite la prison de Portland.

*Du Chaillon*, qui était un savant, inventa la seringue hypodermique, dont les médecins se servent tous les jours pour soulager nos souffrances. Il, parfois, nous sauve sa vie. *Agout* voulut s'en servir pour dresser de jeunes criminels, il fut "coffré".

*Arthur Johnson*, cambrioleur de génie, et qui de plus est vivant, inventa le "casque" et la "pompe à air" des scaphandriers, pour pouvoir dévaliser une des grandes banques de Londres, construite sur un égoût.

Et que d'autres, dont le génie inventif bien appliqué eut fait la fortune et la renommée. Pourquoi? Mystère.

A.-B. Cruchet

### Le Larousse mensuel

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte. A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc. Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse. (20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

En ce moment où toutes les questions qui touchent à la défense nationale préoccupent si vivement l'opinion, on lira avec le plus grand intérêt la remarquable étude que le commandant Héroux consacre aux *Sous-marins* dans le *Larousse mensuel* de janvier, avec de nombreux schémas et de superbes reproductions photographiques à l'appui du texte.

A signaler dans le même numéro d'excellents articles sur la *Question de langue en Grèce*, l'*Unification de l'heure*, les *Souvenirs de Feytaud*, *Ziem*, la *Jocunde*, *Madame de Genlis*, la *Théorie cosmogonique du professeur Swante Arrhenius*, les *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, les *Fourmis à miel*, etc., etc.

Cette rapide et bien incomplète énumération suffit à donner une idée de la variété et de l'intérêt de ce périodique sans analogue, le plus documenté de tous et le seul véritablement encyclopédique; abonnez-vous-y pour 1912 et vous serez tenu au courant de tout sous la forme la plus pratique, la plus attrayante et la moins coûteuse.

(20c le numéro, à la librairie Prevost, Saint-Jérôme)

comme l'on traite les jous. Cette nouvelle théorie est-elle la vraie? Je serais bien empêché de le dire.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de criminels ont fait preuve de génie, surtout de génie inventif. Ils ont fait des découvertes dans les sciences naturelles: chimie, physique, mécanique, etc., qui ont profité à l'humanité — reconnaissante! Hum!

Quelques exemples.

On vient de libérer un forçat californien qui a inventé une machine qui rend impossible la "retouche" des chèques et les faux en signatures. Un prisonnier du Massachusetts a trouvé le moyen d'éliminer la bobine de la machine à coudre. Il a vendu sa découverte \$100,000 à une compagnie new-yorkaise.

*Erz von Schmidt*, surnommé le "comte de l'Ether", parce qu'il s'évanouissait comme ce fluide, fit faire un pas de géant à la thermologie. Grâce à sa découverte, on fond l'acier le plus dur aussi vite et aussi facilement que le verre. La métallurgie se sert de son procédé tous les jours et avec les meilleurs résultats.

Par *Watheu*, Schmidt se servit de sa découverte pour fondre les coffres-forts. En 1898 il subtilisa par ce moyen dix millions aux banquiers de Paris, de Londres et de Berlin. On lui mit le grappin dessus, et maintenant il moisit à l'ombre!

*Charles Woodstock*, surnommé le roi des faux monnayeurs, dota ses contemporains d'une demi-douzaine d'inventions. *Henry Harvey* inventa un coin d'une perfection telle que les monnaies d'Allemagne, de France et d'Italie l'ont adopté. *Ironie du sort!* Pour avoir voulu s'en servir, Harvey habite la prison de Portland.

*Du Chaillon*, qui était un savant, inventa la seringue hypodermique, dont les médecins se servent tous les jours pour soulager nos souffrances. Il, parfois, nous sauve sa vie. *Agout* voulut s'en servir pour dresser de jeunes criminels, il fut "coffré".

*Arthur Johnson*, cambrioleur de génie, et qui de plus est vivant, inventa le "casque" et la "pompe à air" des scaphandriers, pour pouvoir dévaliser une des grandes banques de Londres, construite sur un égoût.

Et que d'autres, dont le génie inventif bien appliqué eut fait la fortune et la renommée. Pourquoi? Mystère.

A.-B. Cruchet

M. L.-Omer Beaubien, avocat, de Québec, \$15 par jour.

M. Emile Gelly, avocat, de Lévis, chargé spécialement des employés de l'Intercolonial, \$15 par jour.

M. Wm Flynn, avocat, de la Gaspésie, \$15 par jour.

M. L.-J. Blondin, avocat à Trois-Rivières, \$18 par jour.

Quatre ces noms spécialement mentionnés dans la question posée par M. Lapointe, député de Kamouraska, le gouvernement annonce qu'il y a d'autres commissaires enquêteurs dans Québec, ce sont M.M. Nap-N. Lacasse, N. Garceau, W.-L. Shurtliff.

Et voilà à quoi travaillait le cabinet Borden depuis trois mois!

Non seulement il casse aux gages les employés libéraux, à droite, à gauche, en avant, en arrière, en haut, en bas, mais pour cette œuvre très nationaliste mais peu nationale, il s'assure les services, moyennant \$15, et \$30, par jour, d'hommes dévoués qui, du moment qu'on y met le prix, acceptent de se faire les exécuteurs des hautes œuvres de leur parti et les bourreaux de leurs compatriotes.

Le nom de ces Tristan mérite de passer à la postérité.

Le Franc

## LA COLONISATION

### Une réponse aux attaques de l'opposition.

(Suite du discours de l'hon. M. Devlin)

### RAPATRIEMENT

Les statistiques qui vont suivre indiquent le nombre des Canadiens rapatriés, chaque année, par l'intermédiaire de M. J.-B. Lucier, agent de rapatriement de ce gouvernement et résidant à Worcester, Mass.

Année fiscale	Nombre des rapatriés
1903-04.....	10,172
1904-05.....	10,337
1905-06.....	8,583
1906-07.....	8,221
1907-08.....	10,934
1908-09.....	7,862
1909-10.....	8,191
1910-11.....	9,292

M. Lucier est agent de la "Rutland Railroad Company". Les chiffres ci-dessus correspondent au nombre des passagers auxquels il a procuré des billets de passage pour la province de Québec. Il ne tient compte que de ceux qui reviennent avec l'intention de rester au pays, et indique le lieu de destination dans chaque cas. M. Lucier s'occupe aussi de la distribution de brochures, livres, etc., propres à activer le rapatriement dans les principaux centres canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

Il ne serait que juste de faire remarquer que les billets ne sont que des billets d'aller seulement et que les noms sont consignés dans un registre AD HOC. Bref, il s'agit d'un travail sérieux.

Il va sans dire que dans les chiffres de M. Lucier ne sont pas compris les gens qui voyagent sur le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien. Nous aurions bien aimé faire des arrangements avec ces deux compagnies afin d'exercer un contrôle plus direct et plus complet du mouvement de la population entre les Etats-Unis et la province de Québec. Mais on nous a fait des demandes de rémunération que nous avons jugées exorbitantes, et nous les avons refusées.

A tout événement, je suis en état, même avec ces chiffres incomplets, puisqu'ils ne se rapportent qu'à une seule compagnie de chemin de fer, d'affirmer que l'exode des Canadiens vers les centres industriels des Etats-Unis, et plus particulièrement de la Nouvelle-Angleterre, est une chose du passé, un mauvais souvenir des anciennes administrations conservatrices.

Qu'il y ait un mouvement de va-et-vient entre notre province et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la chose n'a rien qui doive surprendre, puisqu'un million de nos Canadiens vivent de l'autre côté de la ligne 45ème.

Si nous constatons des progrès si constants et si accentués, en ces dernières années, dans nos régions à coloniser, c'est que les préoccupations du ministre de la colonisation ont été sans cesse portées sur certains points où se dirigent surtout les courants colonisateurs.

Prenez, par exemple, six de nos principales régions à coloniser: Bonaventure, Matane, Témiscouata, Lac Saint-Jean, Ottawa et Pontiac, et voyons les sommes d'argent qui y ont été dépensées durant les cinq années de la dernière administration conservatrice et les cinq dernières années du régime actuel:

Comtés	1892-97	1906-11
Bonaventure.....	\$11,731.43	\$4,186.71
Matane.....	13,056.67	36,287.84
Témiscouata.....	16,093.82	5,388.62
Lac Saint-Jean.....	77,566.00	164,308.12
Ottawa.....	85,767.84	227,270.30
Pontiac.....	25,556.23	58,944.63
Totaux.....	\$229,772.63	\$592,025.98

Différence en faveur des cinq dernières années de l'administration libérale..... \$362,253.35

La moyenne de 1892 à 1897 a donc été de..... 38,295.44

Et de 1906 à 1911..... 118,405.19

Soit une différence annuelle de..... 80,109.75

ADMINISTRATION DU DOMAINE PUBLIC.

C'est de notre domaine public que nous tirons la plus grosse part de notre revenu. C'est

## EN BRETAGNE

Dans les champs, fleuris de bruyère rose, Nous avons couru, par un matin clair, Nous avons couru, sans repos ni pause Dans les chemins creux, au bord de la mer, Dans les chemins fleuris de bruyère rose Nous avons couru par un matin clair.

Nous sommes entrés à l'auberge noire Dont l'enseigne en fer grincait dans le vent. Joyeux, altérés, nous comptions boire Dans les boîtes d'étain aux reflets d'argent Le cidre doré de l'auberge noire. Dont l'enseigne en fer grincait dans le vent.

L'hôtesse était jeune et jolie et blonde, — Jurons de réjouir et coupe de lin. — Elle bavardait, passant à la ronde, Les pichets passés et le crachotin. L'hôtesse était jeune et jolie et blonde, — Jurons de réjouir et coupe de lin.

Nous dîmes: "Où donc sommes-nous, madame? Nous sommes venus par grâce et sentier, La route nous perd, le vent nous effraie, Voyage en Bretagne est rude métier!"

Nous dîmes: "Où donc sommes-nous, madame? Nous sommes venus par grâce et sentier..."

Elle répondit: "Où vous êtes? dame? Mais, à Linoëlla, pays de Carter!"

PAUL MORIN.

Du Paon d'Email.

donc pour le gouvernement un impérieux devoir d'en obtenir le meilleur parti possible, tout en lui conservant ses qualités de production.

C'est bien ce qu'a fait l'administration actuelle. Pour cela, il lui a fallu recruter et entraîner un personnel nouveau, non pas de simples coureurs de bois, comme cela se faisait jadis, mais de véritables techniciens.

Deux ingénieurs forestiers ont été envoyés à l'étranger faire des études dans les universités. Aujourd'hui, ils font école, depuis l'établissement d'une école forestière à l'Université Laval, et des jeunes gens studieux et zélés y acquièrent les connaissances qui leur permettront de les employer dans leurs travaux scientifiques.

L'exploitation de nos forêts se fait désormais d'une façon méthodique; les terres sont classées suivant leur valeur forestière ou arable, et des moyens énergiques sont mis en pratique pour en prévenir le pillage et l'incendie.

Il n'y a pas bien longtemps que ce programme de réformes administratives a été mis à exécution, et cependant, il nous a valu les éloges d'hommes de la valeur du Dr B.-E. Fenwick et de sylviculteurs renommés comme M. Pinchot et le Dr Ruthrock, qui ont proclamé publiquement notre service forestier le plus efficace de tout le Canada.

Le revenu des bois et forêts s'est élevé, l'an dernier à \$1,033,695.54. En 1896, il n'était que de \$800,000. Et Sir Lomer Gouin exprimait, il y a pas bien longtemps, l'espoir qu'une augmentation des droits de coupe, et des rentes foncières, ce revenu atteindrait \$2,000,000, en 1915.

L'obligation de transformer la pâte de bois provenant du domaine public dans la province de Québec a déjà eu pour effet de développer prodigieusement l'industrie du papier, contribuant ainsi à la richesse de nos régions à coloniser.

Il y a actuellement, dans la province, 25 moulins à pulpe de bois, d'un rendement quotidien de 2,639,000 livres par jour. Les manufacturiers de papier sont au nombre de 20, et leur production journalière est de 1,343,000 livres. Et comme le coût moyen d'une tonne de pulpe de bois, est de \$12.59, et celui d'une égale quantité de papier, \$34.25, on voit la somme énorme d'argent versée, chaque année, dans la poche des ouvriers, des bûcherons et des colons.

Et pour mieux assurer la permanence de ces industries, le gouvernement vient de nommer une commission qui étudiera l'aménagement des rivières de façon à en régulariser le débit pour l'avantage des manufacturiers qui se servent des chutes d'eau comme force motrice.

La politique du ministère des terres, de même que la mienne, tend à séparer le domaine forestier du domaine agricole. A cause des droits acquis, cette politique ne peut être l'œuvre d'un jour, mais nous avons tout de même actuellement des réserves forestières couvrant une superficie de 165,115 milles carrés. D'un autre côté, mon ministère a institué des réserves de colonisation dans le comté de Bonaventure, Matane, Témiscouata, Montmagny, Lac Saint-Jean, Ottawa et Pontiac.

Dans ces réserves, nous avons toujours, en y ajoutant au fur et à mesure des concessions, une moyenne de 3,000 lots à la disposition des colons.

Nous avons créé sur différents points de la province des réserves cantonales de bois de chauffage et de construction pour les besoins des colons et pour obvier à leur imprévoyance.

Par deux fois, depuis le 21 septembre, le gouvernement Borden a pris une attitude que M. Bourassa ne pouvait pas absolument approuver, sur laquelle il lui était même impossible de se taire, tant elle était en contradiction flagrante avec ce qu'il appelle ses principes.

La première fois, ce fut lorsque le ministre de la milice, le colonel Sam Hughes, est venu faire, dans la province de Québec, et sous le patronage de M.M. Monk et Pelletier, des discours d'un militarisme échevelé.

M. Bourassa écrivit un article dans le *Devoir*, dans une veine légère, d'un ton de plaisanterie, refusant de

La seconde fois, c'est l'honorable M. Borden lui-même qui, en prenant sur la question du décret "Ne temere" une attitude d'apparence indécise, mais lui ayant valu toutefois l'approbation de l'Orange Sentinel, froissait brutalement les sentiments catholiques et menaçait les droits provinciaux.

M. Bourassa écrivit un autre article où, ménageant autant que possible les susceptibilités de M. Borden, et tout en étant forcé d'admettre que l'attitude de Sir Wilfrid Laurier, malgré son "impuissance" et sa "sénilité", était la seule correcte, il exprimait simplement le regret de ce qu'il appelait une "fausse tactique".

Il regrette que M. Borden ait fait face à la situation "en avocat et en politicien et non en homme d'Etat."

Il n'a pas même la droiture suffisante pour adopter la fin de non recevoir absolue opposée par Sir Wilfrid Laurier et tous les catholiques du Parlement — sauf les conservateurs nationalistes — pour écarter complètement cette question de la discussion et il admet l'opportunité d'une modification de la loi de Québec. Voici, en effet, sa conclusion :

" Il y a certainement là matière à étude sérieuse et que le Parlement fédéral se résolve ou non à obéir à la voix du bon sens et à l'esprit de la constitution en refusant d'agir — quelle que soit la décision des tribunaux — nous croyons que les pouvoirs provinciaux devront étudier la question avec soin en tenant compte de tous les droits légitimes et offrir au plus tôt une solution raisonnable à ce problème irritant." (Texte corrigé, publié par le Devoir du lendemain).

Ayant ainsi ménagé la chèvre et le chou, M. Bourassa rentre dans les rangs et le Devoir n'en continuera pas moins à trouver excellente la politique du ministre Borden.

Vous souvient-il maintenant de la façon dont M. Bourassa se comportait, il n'y a que quelques mois, à l'égard de Sir Wilfrid Laurier ?

Sir Wilfrid était-il obligé, pour éviter un grave conflit, de se montrer quelque peu conciliant, au moins dans la forme, tout en maintenant le fond ? M. Bourassa enfourchait son destrier, coiffait son casque de chevalier errant et, en des séries d'articles plus violents les uns que les autres, l'apostrophait, l'insultait, dénigrait son opportunisme, sa faiblesse, sa sénilité. Et ça durait des semaines.

Sir Wilfrid Laurier faisait-il appel au patriotisme des Canadiens pour organiser la défense de leur pays afin de soulager d'autant le fardeau des contribuables de la Grande-Bretagne ; Sir Wilfrid Laurier proposait-il la création d'une marine ou trouveraient-ils place un ou deux milliers de volontaires ? M. Bourassa s'emportait en déclarations incendiaires contre le militarisme du chef libéral, le dénigrait aux yeux de sa famille comme le ravisseur de leurs enfants, et venait aux gémissants ceux qui exposaient les Canadiens aux boulets de l'ennemi qui arracherait leurs entrailles sur le pont des navires anglais dans les mers de Chine et du Japon.

Et cela durait des mois. Voilà que le colonel Sam Hughes propose d'introduire le militarisme à l'école et de faire des soldats de tous les Canadiens.

Une plaisanterie de M. Bourassa, une tartarade et on n'en parle plus. M. Borden accueille les revendications de ses partisans d'Ontario contre le décret "Ne temere" avec une bienveillance qui lui vaut l'approbation de l'organe officiel des orangistes.

Et M. Bourassa lui dit tout simplement que c'est une "fausse tactique". L'invective furieuse à la bouche sous le moindre et sous le plus faux prétexte, lorsqu'il s'agit de Sir Wilfrid Laurier ; la plaisanterie d'un instant sur les lèvres, un léger haussement d'épaules, le tout oublié le lendemain, lorsqu'il s'agit de M. Borden et de ses collègues. Voilà M. Bourassa.

### "L'Avenir du Nord"

Nous lisons dans le Pays : L'AVENIR DU NORD est entré, il y a quelques semaines, dans sa seizième année.

Nous espérons qu'il n'est pas trop tard pour offrir à notre confrère toutes nos félicitations. Quinze ans, dans le journalisme, c'est beaucoup et dans notre pays particulièrement, où les journaux qui représentent des idées vivantes d'habitude si peu, c'est énorme.

Parmi tous les journaux hebdomadaires qui se publient à travers la province de Québec, L'AVENIR DU NORD s'est placé au tout premier rang par son ardeur à la lutte, par les bons combats qu'il a faits et surtout par la qualité de sa rédaction.

L'AVENIR DU NORD n'est pas, comme la plupart des autres hebdomadaires de campagne, fait à coups de ciseaux à travers les quotidiens de Québec et de Montréal ; il a, au contraire, une rédaction très personnelle et un directeur, M. Jules-Edouard Prévost, qui est un vrai journaliste prêchant dans son pays les grands principes du libéralisme.

M. Prévost avait toujours été intraitable sur les articles du programme libéral et il ne permettait à personne parmi nos chefs de le mettre au rancart ; on se souvient des luttes qu'il livra sur la question de l'instruction publique particulièrement et, demeuré le dernier partisan des réformes libérales — je parle d'avant la naissance du Pays — il s'était cantonné dans une farouche solitude, mais il combattait sans trêve, ferrait sans cesse.

Comment se fait-il qu'au moment où le libéralisme et les vieilles idées libérales recommencent à percer, ce bretteur de jadis ait cédé à son tour et se soit fait le complice des reculades des chefs libéraux qu'il moralisait autrefois avec tant de raison ? Je ne le sais pas, mais je le regrette beaucoup et il semble au Pays, qui se trouve aujourd'hui dans la même situation que L'AVENIR DU NORD autrefois, que le concours de la vaillante petite feuille de Saint-Jérôme nous eût été précieux.

Mais puisque M. Prévost a cru devoir suivre d'autres routes, chercher d'autres idéals, libre à lui.

Pour nous, nous reconnaissons quand même tout le talent de M. Jules-Edouard Prévost et le beau travail de son journal et, malgré l'émotion qui nous étreint au souvenir des combats abandonnés, nous souhaitons à L'AVENIR DU NORD de poursuivre sa voie d'aussi claironnant façon.

Nous remercions notre confrère des éloges dont il dore sa critique. Toutefois, le Pays serait bien en peine de citer une seule idée libérale défendue dans le passé par L'AVENIR DU NORD et que nous abandonnons aujourd'hui.

Nous craignons que le Pays ne nous ait pas bien compris hier ou ne nous comprenne pas aujourd'hui.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquant bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur, vis-à-vis de la rivière du Nord 118 et 120 rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses ; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

## En lisant la loi de l'instruction publique (1)

(Suite)

Art. 131. — Dans toute municipalité, les syndicats qui en cette qualité forment une corporation scolaire peuvent, sur leur demande et avec l'approbation du surintendant de l'instruction publique, s'unir à une municipalité scolaire voisine, de leur croyance religieuse, soit par une union pure et simple, soit seulement dans le but d'y envoyer leurs enfants à l'école.

Ces unions peuvent être révoquées par le surintendant de l'instruction publique sur la requête de l'une ou l'autre municipalité scolaire, douze mois après la publication d'un avis à cet effet, publié dans deux numéros consécutifs de la Gazette Officielle de Québec.

Art. 133. — Quand les syndicats d'une municipalité dissidente ont laissé écouler une année sans avoir d'école en activité dans leur propre municipalité, ou conjointement avec d'autres syndicats ou commissions d'écoles de leur croyance religieuse dans une municipalité voisine, ou s'il est démontré qu'il ne prenne aucune mesure pour établir des écoles, le surintendant de l'instruction publique, après avoir publié un avis à cet effet dans trois numéros consécutifs de la Gazette officielle de Québec, peut, trois mois après la publication du premier de ces avis, recommander au lieutenant-gouverneur en conseil, d'abolir la corporation de ces syndicats d'écoles.

Art. 142. — Dans aucun cas, une corporation scolaire ne s'étend à des commissaires ou de syndicats ; mais quand il n'y a plus de commissaires ou de syndicats, les pouvoirs de la corporation, relatifs à la possession de tous les meubles ou immeubles, sont conférés en fidéicommissaire, au surintendant de l'instruction publique, ou, à son défaut, au lieutenant-gouverneur en conseil, jusqu'à ce qu'une commission scolaire soit réorganisée.

Art. 172. — Le président de toute assemblée générale pour l'élection des commissaires ou des syndicats d'écoles doit, dans les huit jours qui suivent cette élection, donner avis, par écrit, aux commissaires ou syndicats élus, et faire un rapport, au surintendant de l'instruction publique, mentionnant le jour et le lieu où l'assemblée a été tenue et les noms des personnes qui y ont été élus, sous peine d'une amende de cinq piastres.

Art. 173. — Quand l'assemblée pour l'élection des commissaires ou des syndicats n'a pas eu lieu, ou si, ayant eu lieu, il n'y a pas eu d'élection, le secrétaire-trésorier doit, sous les mêmes peines et dans le même délai, en informer le surintendant de l'instruction publique.

Art. 174. — Dans les municipalités où l'élection de commissaires ou de syndicats n'a pas eu lieu durant la période prescrite par la loi, le lieutenant-gouverneur en conseil doit, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique, nommer les commissaires ou les syndicats d'écoles nécessaires.

Art. 177. — Les commissaires et les syndicats sortant de charge sont remplacés par élection, et, à défaut de cette élection, par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du surintendant de l'instruction publique.

(à suivre)

### Sa fille sauvée

Atteinte de rhumatisme aigu. — On croyait à peine à son rétablissement

Mme Dolina J. Lawlor, écrivant d'Oxbow, Sask, dit : "Je manquerais de reconnaissance si je n'écrivais pour vous faire savoir quel bien merveilleux vos Pilules Roses du Dr Williams ont fait à ma fille, Belle Lawlor. Je crois pouvoir dire en toute sûreté qu'elle lui ont sauvé la vie. J'ai demeuré pendant plusieurs années à Bruce Mines, Ont. Il y a un peu plus d'un an, mon fils et ma fille, alors dans sa 16ème année, partirent pour l'ouest. Lorsqu'elle partit, ma fille jouissait de la meilleure santé, mais au printemps suivant elle fut atteinte de ce que les médecins déclarent le rhumatisme inflammatoire de la pire forme. Après quelques semaines, elle put se lever, mais ses mains et ses membres étaient tellement enflés qu'elle ne pouvait pas se vêtir. Cela se continua qu'il que temps, et elle eut une seconde attaque, pire que la première, et mon fils me télégraphia qu'elle était au plus bas. Pendant que je faisais mes préparatifs pour ce voyage de 1800 milles, je reçus un second message m'annonçant de venir de suite, car on craignait qu'elle ne vivrait pas. Quand j'arrivai, je la trouvai pire que je m'y attendais. Elle était si faible et si décharnée que je ne l'aurais pas reconnue, et elle ne pouvait que murmurer. Ses mains et ses doigts étaient tordus et ses membres enflés à deux fois leur grosseur naturelle. Le docteur l'avait soignée pendant deux mois, et elle semblait en perdre. Nous n'osions pas la remuer dans son lit, de peur que le cœur ne manqua. Elle était livide comme un cadavre, ses lèvres et sa figure froides. Il nous fallait l'éventer continuellement, et si nous cessions un instant, elle étouffait, et ceux qui la voyaient ne croyaient pas qu'elle pût devenir mieux. Elle souffrait tellement que je sortais de sa chambre et bouchais mes oreilles pour ne pas entendre ses gémissements. Je connaissais les Pilules Roses du Dr Williams, et, comme nous la voyions diminuer petit à petit, je dis à mon fils que j'allais lui donner ces pilules. Il s'opposa à cette idée, croyant qu'un changement de remède serait fatal. Cependant, on décida finalement de lui donner les pilules. Au bout d'une semaine il y eut amélioration, et elle voulut manger. De ce moment, elle s'améliora régulièrement. Graduellement, ses mains et ses doigts se redressèrent, l'enflure des membres diminua, les pulsations du cœur devinrent régulières, les couleurs revinrent à son visage, et bientôt la guérison était complète. Elle est maintenant aussi forte et aussi en santé que toute fille de son âge, et, à la voir, on ne croirait pas qu'elle a subi une maladie dont aucune de ses amies ne croyait qu'elle en reviendrait.

Vous avez droit à mes remerciements les plus sincères pour ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour ma fille, et vous pouvez être sûrs que je les recommanderai toujours bien chagement.

Vous avez droit à mes remerciements les plus sincères pour ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour ma fille, et vous pouvez être sûrs que je les recommanderai toujours bien chagement.

Proces mea non sunt digni. Sed tu bonus fax benignus Ne perenni cremer lignis.

## LETTRE D'UN PARISIEN

Paris, ce mardi 16 janvier 1912

L'architecte qui préside aux destinées de Saint-Germain l'Auxerrois nous a promis le carillon pour bientôt — d'un jour à l'autre.

C'est bien. Mais en attendant la "Marche de Turenne" et le "Tambourin", de Rameau, il faut monter un jour sur la colline sacrée qui domine la Butte Montmartre et s'arrêter un instant rue des Abbesses, au seuil de la nouvelle église.

Nous y voici. Il est midi. Soudain, du clocher, s'évoquent les notes joyeuses d'un carillon. Il chante :

Goûtez, âme fervente, Goûtez votre bonheur, Et demeurez confiante Dans votre sainte ardeur.

Avant que la dernière note du cantique ne se soit éteinte, escaladons le clocher, vers cette voix qui rappelle aux fidèles, sur un rythme allégre, les obligations d'une âme fervente.

Dans le jubé, derrière l'orgue, une femme est assise. Avec ses deux mains, alternativement, elle emploie les barres d'acier qui sont les notes farouches de cet extraordinaire clavier. Elle jongle avec cette rude gamme et lance véritablement en l'air, à tour de bras, les syllabes musicales du cantique. Et les syllabes retombent alléguées, chantantes et divines.

Heureux les cœurs fidèles Où règne la ferveur. On possède la avec elle Tous les dons du Seigneur.

Sans se laisser distraire par cette visite inattendue, la carillonneuse continue à jongler avec ses barres et ses notes. La tête bat la mesure, l'œil, détaché du clavier, regarde plus haut que l'orgue et plus haut que la voûte, fixe le ciel qui est derrière, vers qui monte avec foi le glorieux cantique.

Sous ses heureux auspices, On goûte le bienfait Et les saintes délices De la plus douce paix.

C'est fini, la carillonneuse se lève.

o o o

— Madame Forêt, monsieur, pour vous servir. C'est moi la carillonneuse, en effet. Ces cloches que vous venez d'entendre, je les ai fait parler la première. Et vous voyez ! Je continue. Comme je joue pas mal du piano, ce n'est pas très difficile. Au commencement, c'était très dur, et des biops m'étaient poussés, comme à un homme. Aujourd'hui, je suis rompu et j'aime beaucoup mieux sonner le carillon que tirer la corde. Ces cloches, voyez-vous, je les ai dans la poitrine et quand je les fais tinter, ça me sort de là-dedans, véritablement. Car il ne suffit pas de connaître la musique pour bien carillonner ; il faut encore avoir la foi. Et l'Eglise le sait bien puisque la liturgie accorde trois indulgences par jour au carillonneur.

"Ce n'est pourtant pas très drôle de n'avoir ni dimanche ni fête et de se lever tous les jours à cinq heures du matin pour sonner l'Angelus. Pourtant, quand M. le curé avait voulu faire marcher sa soufflerie à l'électricité, j'ai vu arriver un appareil, j'ai eu peur pour mes cloches : "Vous allez mettre aussi mes cloches à l'électricité ? C'est ma vie ces cloches. Le jour où je ne pourrai plus en jouer, je m'en irai, car j'aurai bien trop de chagrin". Mais l'appareil a fait un tel vent, un tel froid et un tel vacarme dans l'église qu'il n'en a plus été question et que j'ai continué à sonner mes cloches comme par le passé.

"Le matin, à six heures, je sonne l' Ave Maria de Lourdes. Le soir, à six heures, je sonne encore l' Ave Maria, avec l'Angelus. A midi, le cantique du mois, ayant grand soin de varier tous les mois, pour ne pas ennuyer les gens du quartier. Quand il y a un baptême, je chante :

Il est né le divin enfant, Jouez hautbois, résonnez musettes. Il est né le divin enfant, Chantez tous son avènement.

"Dans les grands mariages, à partir de la troisième classe je carillonne également, et pour l'entertainment je sonne le Dies iræ qui résonne si lugubrement entre les parois du clocher que j'en ai l'âme toute retournée.

"Le malheur c'est qu'il me manque deux notes. Voilà. J'ai le la, le ré, le fa dièse, le mi, le sol. Il me manque le do et le si. J'essaie bien de m'en passer, parbleu. Je transpose des airs. J'escamote les notes qui manquent et je joue deux fois le ré ou deux fois le la. Mais vous comprenez bien que cela se sent. Et puis il y a des airs trop nouveaux qu'il n'est impossible de jouer. Mais ça ne fait rien. En attendant qu'on me donne mes cloches et qu'on me complète mon clavier, car je finirai bien par les avoir — qu'est-ce que ça peut coûter deux cloches ! — je vais varier davantage mon répertoire. De temps en temps, je sonnerai le réveil en campagne. M. le curé est un ancien militaire, ça lui fera plaisir. Et puis, il y a beaucoup de vieux soldats dans le quartier. Je sonnerai aussi un air de chasse pour la Saint-Hubert :

Allons, chasseurs, vite en campagne ! Du cor n'entends-tu pas le son, Ton ton, ton ton, tonaine et tonton.

Je pourrai le jouer cet air-là, car il n'est pas très compliqué, avec les cinq notes que j'ai posées. Et puis, je tâcherai de trouver d'autres airs appropriés aux différents saints que fête l'Eglise... Mais je vous demande pardon... Midi et demi... J'ai un enterrement à tinter."

Mme Forêt escalade de nouveau le clocher, s'assied dans le jubé derrière l'orgue ; avec ses deux mains, alternativement, elle emploie les barres d'acier qui sont les notes farouches de ce clavier, et lance en l'air, à tour de bras, les syllabes musicales du cantique.

Et les syllabes retombent, navrées et pleureuses, comme de grosses et lourdes larmes sur le cercueil qui est en route.

Proces mea non sunt digni. Sed tu bonus fax benignus Ne perenni cremer lignis.

A.-Léo Leymarie.

## Plante d'appartement

La Fougère

Une autre plante qui figure bien aussi dans un appartement c'est la fougère.

La richesse et l'élégance de son feuillage en font comme la petite merveille du salon. Sans être précisément difficile à cultiver, cette plante cependant demande un peu plus d'attention.

(1) Voir l'AVENIR DU NORD du 15, des 22 et 29 décembre 1911, du 26 janvier 1912.

## Série complète d'études en français sur les valeurs canadiennes

Pour la première fois au Canada, les capitalistes canadiens-français peuvent se procurer une série d'articles en français sur les principales compagnies industrielles et d'utilité publique. Ces articles ont été rédigés par notre département de statistiques sur des données telles que les capitalistes canadiens-français en retireront certainement les plus grands avantages. Au nombre des compagnies analysées, citons les suivantes :

Montreal L. H. & P. Co. Lake of the Woods Milling Shawinigan Water & Power Toronto Railway

Pacifique Canadien Detroit United Ry. Ottawa L. H. & Power Penmans Limited

Nous venons de publier ces études sous forme de livret et nous en adressons un exemplaire à tout capitaliste canadien français qui en fera la demande à un de nos bureaux.

## McCuaig Bros. & Co.

Membres de la Bourse de Montréal.

17, rue Saint-Sacrement

OTTAWA SHERBROOKE GRANBY SOREL DANVILLE

MONTREAL

Mais si on ne lui ménage pas les soins, elle les rend généralement bien en valeur décorative. En réalité, pour bien cultiver la fougère, il n'y a rien d'extraordinaire à faire. L'arrosage raisonnablement tous les jours — lui donner de l'air de temps en temps — de la lumière autant que possible, et enlever les vieilles branches à mesure qu'elles dépérissent, voilà, à peu près tout ce que la fougère exige.

Quant à la température, la fougère s'accommode assez facilement de celle de l'appartement où elle se trouve. Pourvu qu'en hiver (bien entendu) il soit chauffé.

Donner à la fougère ce qu'elle réclame, n'est pas tout. Il faut aussi la préserver de ce qui

pourrait lui nuire. Ainsi éviter avec soin de laisser dessécher le pied par manque d'arrosage. Ne serait-ce qu'une fois, cette seule fois est nuisible pour la plante. Tenez toujours le pied humide ; mais sans exagération pourtant.

Pensant que la fougère aime l'humidité, il y en a qui croient bien faire en tenant le pied continuellement dans l'eau. C'est une erreur — un mauvais système qui occasionne la pourriture des racines et fait promptement périr la plante. Par conséquent : Pas d'eau stagnante au pied de la fougère d'une manière permanente.

La fougère n'aimant pas la lumière trop vive, ne l'exposez jamais au plein soleil — préservez-

la autant que possible de la poussière et évitez surtout les changements brusques de température, comme du chaud au froid — du froid au chaud.

Enfin tournez-la de temps en temps pour qu'elle puisse acquiescer dans sa croissance une forme régulière.

Voilà, je crois, à peu près tous les soins à donner à la fougère, et les précautions à prendre pour obtenir un bon résultat dans cette culture.

Avec ces précautions et ces soins vous pouvez avoir des fougères vigoureuses, bien portantes et de belle apparence.

(A suivre)

## LES PILULES ROUGES

sont incomparables pour maintenir la force et la vigueur chez les femmes.



Mme D. DEBRICUL.

"Une grave maladie m'avait tenu trois mois au lit et laissée sans force. Pendant longtemps ensuite il me fut impossible de m'occuper au moindre travail, sans j'avais de maux de tête, de palpitations de cœur, et de raideur douloureuse dans tous les membres. J'écrivis aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ; je suivis les conseils qu'ils me donnèrent et je commençai aussitôt à faire usage des Pilules Rouges recommandées. Dès les premières semaines je me sentis plus forte ; chaque jour m'apparaissait un excellent appétit et, chaque nuit, un bon sommeil, dont j'étais depuis longtemps privée, me reposait, me reconfortait totalement. Enfin, après quelques mois, je jouissais d'une meilleure santé qu'auparavant." — Mme D. DEBRICUL, 554 rue Drolet, Montréal.



Mme M. POUILLIN.

"J'étais toujours triste, faible et sans courage. Le mal de tête ne me quittait pas ainsi que les douleurs de dos, aussi je ne pouvais travailler assiduellement. Je fis usage des Pilules Rouges qui, en deux mois, ranimèrent mes forces. J'eus ensuite des couleurs ; j'acquis de l'empouillot et me remis au travail avec joie." — Mme M. POUILLIN, 7 Exeter, Lowell, Mass.



REBE CASTELLO

Une maxime très sage en elle-même dit que "dans la vie il faut savoir se contenter de son sort." Au point de vue philosophique, rien n'est plus vrai. D'un autre côté, il ne faut pas oublier le proverbe : "Aide-toi et le Ciel t'aidera." Ce dicton populaire est certainement plus consolant et concorde mieux d'ailleurs avec les idées modernes. Dans ce siècle de progrès où l'intelligence, surtout la fortune et la beauté se disputent, avec tant d'acharnement, les plaisirs, la gloire et le bonheur de l'existence, combien n'est-il pas important, pour faire une lutte sérieuse à tant de rivalités, de posséder, ou plutôt d'être doué de ces grandes qualités qui en imposent tout d'abord à cause de leur éclat extérieur.

Et chez la femme, nous parlons naturellement de la femme sage, sérieuse et posée, quel est le point le plus important, la condition essentielle à son bien-être et même à son avancement social, n'est-ce pas la santé ? Prenez la plus humble d'entre celles-là, la plus pauvre, si vous le voulez, si sa constitution est bonne, si elle est pleine de vigueur, si elle est forte et robuste, en un mot, si elle a bonne santé, ne craignez pas pour son sort, car c'est bien celle-là seule qui fera son chemin.

La santé, c'est donc le meilleur des trésors que l'on puisse posséder.

Les Pilules Rouges constituent un véritable restaurateur pour la femme et la jeune fille qui n'ont plus de force et dont la santé chancelante ou est même gravement atteinte.

Ainsi, pauvres femmes et jeunes filles, vous sentez-vous fatiguées ; êtes-vous épuisées et affectées de certaines maladies de langueur, c'est aux Pilules Rouges qu'il faut avoir recours. Et en agissant ainsi vous ne ferez que suivre l'exemple de milliers et de milliers de femmes qui ont recouvré la santé grâce à ce même remède.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique, Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues ailleurs qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINNE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Une préférence bien légitime pour

## LE SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE

J'ai essayé plusieurs sirops pour mes enfants et entre tous je préfère le SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE. Avec cela, le bébé se porte bien et se développe facilement. — Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, décevez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûr d'avoir le véritable, voyez à la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

### Nouvelles de St. Jérôme

Nous disions un mot la semaine dernière, de la municipalisation de l'électricité. Aux très nombreux exemples de succès que nous avons déjà donnés dans l'AVENIR DU NORD, ajoutons aujourd'hui celui de la ville de Sherbrooke. Voici les chiffres récents qui viennent d'être publiés.

Il y a quelques années, la ville de Sherbrooke, une des plus progressives de la province de Québec, municipalisait à grands frais l'éclairage.

Elle a acheté au coût de plusieurs centaines de mille dollars les usines électriques d'une compagnie locale et elle a fait des dépenses considérables pour les améliorer. Son système électrique lui coûte aujourd'hui un peu plus de cinq cent mille dollars.

Les adversaires de la municipalisation prédisaient que cet achat serait une ruine pour la corporation.

Le dernier rapport financier de Sherbrooke indique que ces mauvaises prévisions ont été bien loin de se réaliser.

La ville a fait un bénéfice net avec son usine électrique, de \$15,662.32. Le département de l'aqueduc, de son côté, a donné un profit net de \$9,995.47, ce qui fait que la ville de Sherbrooke a réalisé de ses deux services municipalisés un profit total de \$25,657.79.

Ce qui prouve que les services municipaux bien administrés sont profitables aux corporations.

Sherbrooke jouit aujourd'hui d'un système électrique qui lui permet d'attirer dans ses murs des industries étrangères en leur offrant de la force motrice à des prix excessivement avantageux.

Ajoutons qu'à Sherbrooke le courant électrique se vend pour l'éclairage 6 sous le Kilowatt tandis que nous le payons ici 15 sous.

Nous espérons que notre conseil va presser l'exécution de son projet que nous croyons être très avantageux pour tous les citoyens de Saint-Jérôme.

Maisons à vendre et à louer — dans différents parties de la ville, c'est le temps d'acheter, les loyers augmentent et on dit que les logements à louer se font rares.

Argent à prêter, S'adresser à

J.-E. PARENT, Saint-Jérôme

Ne pas perdre de vue que c'est le vendredi, 16 février, que commencera la tombola au bénéfice de l'église et qui se continuera jusqu'au mardi, 20 février.

Les organisatrices se dévouent avec ardeur à la préparation de cette tombola qui, nous l'espérons, recevra l'encouragement de tous les citoyens de Saint-Jérôme.

Des objets de grande valeur seront tirés au sort; plusieurs jolis articles seront mis en ven-

### TEMPS ET ARGENT PERDUS

Avant de trouver les Pilules de Genève (GIN PILLS)

GALETTA, ONT. "Mon mari a employé les GIN PILLS pour le mal de dos et des reins. Le mal de dos était terrible et les reins ne voulaient plus agir. Comme il empirait, il devint nécessaire de suivre un traitement, mais malheureusement nous perdîmes beaucoup de temps et d'argent sur les remèdes qui ne faisaient que peu ou point de bien. Après qu'il eut pris une dose de GIN PILLS, il trouva qu'il était exactement ce qu'il lui fallait, et après en avoir pris deux boîtes il fut complètement guéri. Nous recommandons chaleureusement les GIN PILLS, à chaque occasion, à nos amis et à nos parents."

MME. JAMES B. MILFORD. Ecrivez-nous en mentionnant ce journal et nous vous enverrons une boîte gratis, comme échantillon. Et, si vous ne pouvez pas vous procurer les boîtes de grande quantité chez votre pharmacien, nous vous en fournirons au prix régulier de détail; 50c la boîte, 6 pour \$2.50, et l'argent vous sera rendu promptement si les GIN PILLS ne vous donnent pas satisfaction. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Dépt. Q. Toronto. 87F

Chaque soir des repas seront servis par les dames.

Il y aura de la musique, du chant et des attractions variées.

Vendredi dernier, vers les neuf heures du soir, un incendie se déclara dans les écuries de M. Sévère Lavolette.

Le feu prit à l'intérieur et fit de grands ravages avant d'être aperçu. L'alarme fut donnée, mais quand les pompiers arrivèrent les chevaux et les bêtes à cornes étaient déjà morts asphyxiés.

Douze chevaux de grande valeur, trois vaches et un bœuf sont morts ainsi. Parmi les chevaux, un jeune poulain était évalué à \$700. Les pertes subies par M. Lavolette s'élevaient à au moins \$4,000. Là-dessus il y a \$1,200 d'assurance.

Nous prions M. Lavolette d'agréer notre vive sympathie dans le malheur que nous déplorons avec lui.

Les pompiers, aidés de quelques citoyens, ont fait un excellent travail et ont pu empêcher les flammes de détruire toutes les dépendances.

On croit que l'incendie a dû être causé par une allumette jetée par négligence dans l'écurie.

Mardi dernier, les pompiers étaient de nouveau appelés pour éteindre le feu qui courait encore dans le bran de scie, entre les planchers des bâtiments incendiés.

Dimanche dernier, après la grand'messe, les marguilliers et un grand nombre de citoyens de la ville et de la paroisse se réunirent à la sacristie, sur l'invitation de M. le curé de la Durantaye.

Le but de cette réunion était de considérer l'opportunité d'un emprunt pour l'achat d'un orgue.

M. le curé expliqua clairement son projet aux citoyens.

Sur les \$10,000 votés par la Fabrique aux SS. de Ste-Anne, il y a quelques années, il reste encore dix annuités de \$500 à payer. Chaque année ces \$500. sont pris sur les revenus réguliers de la Fabrique.

Or, M. le curé propose de nous libérer de cette dette en une seule fois et, pour cela, d'emprunter les \$5,000 nécessaires, plus 10,000 pour l'achat d'un orgue. L'intérêt et le fonds d'amortissement sur un tel emprunt de \$15,000 fait à quarante ans, s'élèvent à \$874 par année.

Ce n'est donc que \$374. de plus que ce que nous payons actuellement.

De plus l'emprunt étant fait à long terme la génération future nous aidera à payer notre orgue.

Au surplus, M. le curé s'est fait fort de payer l'intérêt et le fonds d'amortissement de l'emprunt avec les revenus réguliers de la Fabrique.

Devant de telles explications l'assemblée fut unanime à approuver l'emprunt projeté.

M. Sévère Lavolette, maire de la ville, M. J.-B. Rolland et Camille de Martigny parlèrent en faveur de l'idée émise par M. le curé.

M. C.-E. Marchand, organiste, expliqua aussi à l'assemblée ce que seront les orgues que nous achèterons. Le grand orgue sera au jubé, un orgue plus petit sera placé dans le sanctuaire et actionné par l'électricité, du grand jubé, pour accompagner le chant de la maîtrise des Frères.

Nous avons un besoin réel de telles orgues et nous croyons que la grande majorité des citoyens, sinon tous, approuvera la décision que l'on vient de prendre.

La terre occupée jusqu'ici par M. Emile Plante, a été vendue à M. Magloire Gascon, par la succession de l'hon. Wilfrid Prévost.

M. J. Beauchamp, fils de M. Aldéric Beauchamp, de Montréal, a épousé Mlle Bernadette Corbeil, fille de M. Jos. Corbeil, de la côte Double.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

M. Joseph Paquin a vendu sa terre à son

frère Isidore et a acheté celle de M. Joseph Desjardins, fils de M. Georges Desjardins.

M. et Mme J.-B. Rolland ont donné, hier soir, à leur spacieuse demeure, un *Euchre* auquel assistaient environ quarante invités.

La soirée fut des plus charmantes. M. et Mme Rolland reçurent leurs hôtes avec beaucoup de distinction.

Mme Rolland fit, comme toujours, très aimablement les honneurs de sa maison.

Après le *Euchre*, d'élegants cadeaux furent décernés aux plus heureux joueurs. Un réveil ou par petites tables retint ensuite les invités et la soirée se termina par de la musique et de la danse.

AVIS vous est donné que —

M. J. Albérie Sigouin, notaire, de cette ville, vient de faire l'acquisition du greffe de feu le notaire L.-G. Luchino, y compris les greffes de feu les notaires H. Rivieux et de Villemure.

La demande au lieutenant-gouverneur en conseil, relative à cette cession de greffe, sera expédiée sous peu.

Ainsi tous actes, tous contrats, minutes, répertorie, index, copies, et tous les documents, qui étaient en l'étude de feu le notaire Luchino, sont maintenant transcrits en l'étude du dit notaire Sigouin, au No. 191 de la rue Labelle, dans le bloc L'Éclair, en face des bureaux de MM. Prévost & Marchand, avocats.

Ceux qui auraient quelque chose à régler avec la succession Luchino, pourront aussi s'adresser à M. Sigouin.

Tous y recevront la meilleure attention et la plus grande sollicitude dans l'expédition de leurs affaires.

(Signé) J.-ALBÉRIC SIGOUIN, Notaire.

Des nouveaux cylindres de phonographe Edison viennent d'arriver à la librairie Prévost.

### Les Tablettes Baby's Own guérissent la constipation

Mme Albert Barriault, Saint-Alphonse, Que. écrit: "J'ai employé les Tablettes Baby's Own pour mon bébé qui souffrait de constipation. Elles l'ont complètement guéri et je puis les recommander fortement à toutes les mères. Les tablettes guérissent non seulement la constipation, mais elles guérissent tous les autres maux provenant du mauvais état de l'estomac et des intestins tels que coliques, rhumes, fièvres ordinaires, indigestion, etc. Les Tablettes Baby's Own sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts. la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

POLITIQUE ETRANGERE

### L'antagonisme Anglo-Allemand

Un curieux partage

Il règne entre l'Angleterre et l'Allemagne un antagonisme latent qui, au lieu de s'atténuer peu à peu, tend à s'aggraver de jour en jour. Même les démarches les plus inoffensives qui sont faites dans le Royaume-Uni par des amis sincères de l'Allemagne, sont interprétées dans un sens malveillant et contribuent, au contraire, à intensifier le malentendu; malentendu, du reste, voulu, calculé, irréductible, du côté des pangermanistes qui veulent à tout prix troubler l'eau pour pouvoir faire surgir du chaos des événements la guerre qu'ils souhaitent, qu'ils appellent à grands cris comme l'unique moyen d'imposer à l'Angleterre et au monde entier l'hégémonie maritime et terrestre de l'Allemagne.

C'est ainsi que tout récemment, lord Lansdale, un ami personnel de l'empereur Guillaume II, chez lequel ce dernier n'a pas manqué d'aller en visite quand il est venu en Angleterre, a cru pouvoir confier à un journal radical, le *Daily News*, ses impressions toutes personnelles sur les dispositions intimes du souverain allemand; il a fait ressortir les sentiments cordiaux qui animent Guillaume à l'égard de l'Angleterre et qui sont tels que celui-ci n'a pas compris l'attitude du gouvernement britannique et de la presse londonienne à propos de l'envoi de la *Paenther* à Agadir; il n'a pas davantage compris le discours de M. Lloyd George, dont les paroles ont eu un si grand retentissement en Allemagne. Or, jamais l'empereur allemand n'a eu l'idée de nuire à l'Angle-

terre ou à son commerce autrement que par le libre jeu de la concurrence, etc.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les pangermanistes aient redoublé d'animosité à l'égard de l'Angleterre et même contre leur propre souverain.

Il paraît qu'il doit en être ainsi toujours d'avantage. Tout ce qui sera dit ou fait de l'autre côté de la mer du Nord sera pris du mauvais côté en Allemagne.

A quoi faut-il attribuer cette état d'âme? A cette volonté bien arrêtée des pangermanistes de conquérir l'hégémonie des mers comme ils ont voulu affirmer leur suprématie sur le continent.

Leur devise à l'égard de l'Angleterre est: "Ote-toi de là que je m'y mette!" Ils estiment que l'empire britannique qui se compose de 400 millions de sujets, est hors de proportion avec la population restreinte du Royaume-Uni qui n'est que de 40 millions d'habitants, tandis que l'Allemagne et ses innombrables émigrants méritent une toute autre situation.

De là l'idée non seulement d'imposer leur suprématie mondiale, mais encore de déléter l'Angleterre d'une bonne partie de ses colonies, il n'y a qu'un pas que les pangermanistes auraient bientôt franchi si la Grande-Bretagne se laissait faire.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, en Allemagne et en Angleterre, l'opinion publique est quelque peu influencée par les redomantes des pangermanistes. De la même façon que l'on a cru, un certain temps, à une invasion possible du Royaume-Uni, on ajoute foi aux racontars qui ont été faits récemment sur une descente éventuelle d'un corps de cinquante mille Anglais sur les côtes de l'empire allemand. Ce sont là des bouffées que l'on essaye de faire avaler aux naïfs et il y en a toujours quelques-uns pour y ajouter foi.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309a, rue Saint-Denis, Montréal.

Si vous désirez acheter, vendra ou changer, terres, propriétés, hôtels, restaurants ou autre commerce quelconque; ou si vous avez à louer une maison, dans la ville de Saint-Jérôme, veuillez vous adresser à moi au plus tôt. J'ai besoin actuellement de dix logements dans la ville de Saint-Jérôme et de 50 terres. Ecrivez, téléphonez ou venez me voir. J'aurai certainement votre affaire.

Pour tous renseignements, adressez-vous à EDOUARD DROUIN, No 114, rue Saint-Georges Saint-Jérôme. Téléph. No 101.

### Pelleteries BRUTES

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

Ecrivez pour notre LISTE DE PRIX AVANT DE VENDRE

NOUS PAYONS TOUS FRAIS D'EXPRESS ET TENONS VOS EXPEDITIONS SUIVETTES A VOTRE APPROBATION

McCOMBER & CUMMINGS CO. FOURNITURES EN GROS Coin Saint-Paul et Saint-Sulpice MONTREAL

### AVIS

Si vous désirez acheter, vendra ou changer, terres, propriétés, hôtels, restaurants ou autre commerce quelconque; ou si vous avez à louer une maison, dans la ville de Saint-Jérôme, veuillez vous adresser à moi au plus tôt. J'ai besoin actuellement de dix logements dans la ville de Saint-Jérôme et de 50 terres. Ecrivez, téléphonez ou venez me voir. J'aurai certainement votre affaire.

Pour tous renseignements, adressez-vous à EDOUARD DROUIN, No 114, rue Saint-Georges Saint-Jérôme. Téléph. No 101.

terre ou à son commerce autrement que par le libre jeu de la concurrence, etc.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les pangermanistes aient redoublé d'animosité à l'égard de l'Angleterre et même contre leur propre souverain.

Il paraît qu'il doit en être ainsi toujours d'avantage. Tout ce qui sera dit ou fait de l'autre côté de la mer du Nord sera pris du mauvais côté en Allemagne.

A quoi faut-il attribuer cette état d'âme? A cette volonté bien arrêtée des pangermanistes de conquérir l'hégémonie des mers comme ils ont voulu affirmer leur suprématie sur le continent.

Leur devise à l'égard de l'Angleterre est: "Ote-toi de là que je m'y mette!" Ils estiment que l'empire britannique qui se compose de 400 millions de sujets, est hors de proportion avec la population restreinte du Royaume-Uni qui n'est que de 40 millions d'habitants, tandis que l'Allemagne et ses innombrables émigrants méritent une toute autre situation.

De là l'idée non seulement d'imposer leur suprématie mondiale, mais encore de déléter l'Angleterre d'une bonne partie de ses colonies, il n'y a qu'un pas que les pangermanistes auraient bientôt franchi si la Grande-Bretagne se laissait faire.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, en Allemagne et en Angleterre, l'opinion publique est quelque peu influencée par les redomantes des pangermanistes. De la même façon que l'on a cru, un certain temps, à une invasion possible du Royaume-Uni, on ajoute foi aux racontars qui ont été faits récemment sur une descente éventuelle d'un corps de cinquante mille Anglais sur les côtes de l'empire allemand. Ce sont là des bouffées que l'on essaye de faire avaler aux naïfs et il y en a toujours quelques-uns pour y ajouter foi.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui ne tarderait pas à attirer plusieurs millions d'habitants venus de tous les coins du monde.

Saïl Paçha s'est fort défendu, l'autre jour à la Chambre Turque, de n'en vouloir la dissolution que pour pouvoir conclure la paix avec l'Italie, sans avoir à redouter les rebuffades parlementaires. Il a même juré sur sa part du paradis de Mahomet qu'il ne céderait pas pour un pouce du territoire ottoman. Un article spécial de la Constitution interdit, du reste, ce genre de trafic. On sait ce que vaut l'âme de ces sortes de déclarations, qui sont faites uniquement pour intimider les Italiens et leur faire croire aux exigences féroces du Grand Turc. Un langage contraire serait tout à fait maladroite, diplomatiquement parlant. Personne n'ajoute donc foi aux objections du grand vizir et tout le monde, au contraire, à Constantinople, aspire à la paix, d'autant plus que le temps presse et que les bruits les plus étranges commencent à circuler. Nous avons sous les yeux une correspondance de Salonique qui vient de lancer comme un ballon d'essai le curieux projet d'une internationalisation de Constantinople qui cesserait d'être la capitale de l'empire turc pour être partagée, dépecée pourrait-on dire, par quartiers entre les diverses puissances. L'Allemagne aurait Havar Paçha; la France, Pera; l'Autriche, Galata; la Russie, le Haut-Bosphore; l'Angleterre, Stamboul. Quant à l'Italie, elle n'aurait rien, ou plutôt on lui concéderait... la Tripolitaine.

Chacun de ces quartiers ou concessions pourvu d'une zone sulfite, aurait son organisation municipale qui s'efforceraient de rivaliser avec les autres quartiers en splendeur, en richesse, en édifices publics, théâtres, monuments, universités. Ce serait féérique; tous les fastes de l'ancienne Byzance pourraient ressusciter et contribuer à créer dans ce merveilleux décor du Bosphore une cité gigantesque qui

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que deman-  
de sera faite au Parlement du Canada à sa pré-  
sente session pour l'incorporation d'une Com-  
pagnie sous le nom de "La Compagnie du che-  
min de fer Montréal Transcontinental", avec  
pouvoir de construire, équiper et opérer une  
ligne de chemin de fer d'un point en la Cité de  
Montréal et se dirigeant vers le nord et le  
nord-ouest à travers les Comtés d'Hochelega,  
Maisonneuve, Laval, Terrebonne, Argenteuil,  
Montcalm, Labelle Wright ou Pontiac, pour se  
relier avec le chemin de fer du Grand Tronc  
Pacifique à ou près du Lac Victoria, dans la  
Province de Québec, ou à tout autre point  
plus propice, et pour autres fins.

Daté à Montréal, ce 29 décembre 1911.

Camille L. de Martigny,  
Solliciteur des requérants.

**NOTICE**

Notice is hereby given that application will  
be made to the Parliament of Canada at the  
present session thereof for an Act to incorpo-  
rate a Company under the name of "The  
Montreal Transcontinental Railway Company"  
with power to construct, equip and operate a  
line of railway from a point in the City of  
Montreal thence northerly and north-westerly  
through the Counties of Hochelega, Maison-  
neuve, Laval, Terrebonne, Argenteuil, Mont-  
calm, Labelle, Wright or Pontiac, and to  
connect with The Grand Trunk Pacific Rail-  
way at or near Lake Victoria, in the Province  
of Québec, or at any other more suitable point,  
and for other purposes.

Dated at Montreal, this 29th December, 1911.

Camille L. de Martigny,  
Solicitor for the applicants.

**Le Gaulois** Le plus grand journal français  
du matin. Rue Drouot, Paris.  
(France). Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque  
jour un supplément contenant des correspondances  
de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un  
supplément littéraire illustré, gracieux pour ses  
abonnés. Abonnements, Union postale: Gaulois  
quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche,  
seul, un an, \$3.00.

**AVIS DE FAILLITE**

In re  
J.-N. BIGRAS,  
Marchand-général,  
Lachute Mills, P. Q.

Le soussigné vendra par encan public, sur  
les lieux, à Lachute Mills, province de Québec,  
LE MARDI 13 FEVRIER 1912

à onze heures de l'avant-midi, l'actif suivant,  
savoir:

Fonds de commerce d'épices, etc.	\$618.82
Habilllements et confections	121.81
Chaussures	138.58
Fixtures & garnitures de magasins	64.00
<b>Total</b>	<b>\$1,592.54</b>

Les dettes de livres suivant liste se-  
ront vendues séparément. \$162.07

Le magasin sera ouvert pour inspection le  
lundi, 12 février 1912.

Pour plus amples informations s'adresser à  
**ALEXANDRE DESMARTEAU**

CURATEUR  
No 60 Notre-Dame Est  
Montréal.

**MALCOLM SMITH,**  
Encanteur.

Canada } COUR  
Province de Québec } SUPERIEURE  
District de Terrebonne }  
No. 172

Dans l'affaire de:—  
A.-W.-B. Evans, faisant affaires sous la rai-  
son sociale de "Georges-H. Evans & Sons",  
manufacturier du village de New-Glasgow dans  
le district de Terrebonne.

Débiteur Insolvable  
et

Denistrophe Company Limited,  
Créancier requérant cession

Ledit A.-W.-B. Evans, ayant fait cession de  
ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, le  
26ème jour de janvier 1912, avis est par les  
présentes donné à ses créanciers d'être présents  
au bureau du protonotaire soussigné à Sainte-  
Scholastique, le 26ème jour de février 1912, à  
dix heures de l'avant-midi, pour donner leur  
avis sur la nomination d'un curateur et des  
inspecteurs.

Sainte-Scholastique, 26 janvier 1912.  
**GRIGNON & FORTIER,**  
Protonotaire C.-S.

**Le Poêle  
Jean des Montagnes**

Est le meilleur pour le chauffage et pour la  
cuisine. On peut ne chauffer que la moitié du  
poêle. Le plus économique, peut brûler du bois  
de 30 pouces. Tient très peu de place. 4 ronds  
sur le feu et deux sur le fourneau. 3 différentes  
grandeurs. Satisfaction garantie.

EVAPORATEUR A SIROP  
On demande de bons agents.

**J.-B. TASSE & CIE,**  
Entrepreneurs Fondateurs  
Ste-Scholastique, P. Q.

**Pour PATISSERIES  
GATEAUX ET CREPES**

EMPLOYE LA  
FARINE PRÉPARÉE DE  
**BRODIE**  
chez tous les épiciers  
CONSERVEZ VOS SACS VIDES  
**BRODIE & HARVIE**  
16 RUE BLEURY, MONTREAL

**HOTEL BELLEVUE**—Chambres et pen-  
sion de premier ordre. Salle d'échantil-  
lon de 1ère classe. Vins et liqueurs de choix.  
Voitures à tous les trains. — Tél. Bell No. 25.  
L. LAUZÉ, Prop. ST-EUSTACHE, P. C.

**Cachets du Dr Fred Demers**  
contre le mal de tête  
Guérison en 5 minutes de tous maux de tête  
Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger tou-  
jours le nom du Dr Demers gravé sur chaque  
cachet. En vente partout.  
Dépôt: 300a, rue Saint-Denis, Montréal.

**CANADIAN  
PACIFIC**

Service des trains, section des Lau-  
rentides  
Pour Mont-Laurier et stations intermédiaires:  
les lundis, mardi et vendredi... 10.14 a. m.  
tous les jours excepté le diman-  
che... 5.25 p. m.  
Pour Sainte-Agathe, mardi, jeudi  
et samedi... 10.14 a. m.  
Pour Labelle, le dimanche... 10.16 a. m.  
Pour Montréal: tous les jours ex-  
cepté le dimanche... 7.05 et 9.44 a. m.  
Lundi, mercredi et vendredi... 8.16 p. m.  
Mardi, jeudi et samedi... 5.58 p. m.  
Dimanche... 8.16 p. m.  
L.-A. VERMETTE,  
Chef de gare.

**Joseph FORGET**  
AVOCAT

Sainte-Thérèse - - - - - P. Q.

**JOSEPH PERIARD**  
Agent de machines agricoles  
et d'assurances

O.K.A., P. Q.

**HOTEL CHAREST**—Etablissement de  
1er ordre. Chambres et pension, liqueurs  
et cigares de choix. Les voyageurs trouveront  
à cet hôtel tout le confort désirable.  
**HOTEL CHAREST** - - - O.K.A., P. Q.

**Banque des Marchands**

DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE  
DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé..... \$ 6,000,000  
Fonds de réserve..... 4,999,297  
Total des dépôts..... \$4,779,044  
Total de l'actif..... 71,600,058

Cette institution est une des banques les  
plus anciennes et les mieux connues  
du Canada.

Ayant 157 succursales réparties entre Qué-  
bec et Victoria, et des correspondants dans toutes  
les autres localités, elle offre des avantages  
exceptionnels pour la collection et l'échange.

Argent prêté aux cultivateurs à des taux  
raisonnables.  
Billets de vente négociés aux conditions les  
plus avantageuses.

**Departement d'Epargne**

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et  
l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME  
**L.-A. MICHAUD,**  
Gérant

**Nos. Dents**

Sont très belles et les meilleures. Elles sont  
naturelles, inusables. GARANTIES. Grand  
de satisfaction à tous.  
**Institut Dentaire Franco-Américain**  
(INCORPORÉ)  
162, rue Saint-Denis, Montréal

**U. Lepage,**

MARCHAND DE  
**MEUBLES**

Constantement en magasin un très beau  
choix de meubles, tels que:  
Ameublements (sets) de salon, de salle à manger,  
de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche,  
Couchettes en fer, Sommier, Meubles de fantaisie,  
Matelas, Oreillers et Lits de plume.

SPECIALITÉS:  
Réparation de meubles de tous genres.— Encadrement de  
gravures, etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

**167, rue Saint-Georges  
Saint-Jérôme**

**EXAMEN DES YEUX GRATIS**  
Ne négligez aucun mal de Yeux. Un examen est toujours gratuit.  
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours mauvaise.  
N'achetez jamais des Lunettes d'occasion, ni aux Magasins d'outillage.  
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un spécialiste.  
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur:  
ALLEN A L'INSTITUT OPTIQUE  
Voyez et consultez le Spécialiste BEAUMIER Le meilleur de Montréal  
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave. Hôtel-de-Ville.  
Il recherche les Cas difficiles. Desespérés: Pose Yeux Artificiels,  
Naturels à se tromper.  
Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, lorgnons, etc.  
Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien  
Voyez de Loix et de Pres. pour tracer, couler, lire et écrire.  
CETTE ANNONCE RAPPORTE VAUT 10c PAR DOLLAR SUR TOUT ACHAT EN LUNETTERIE.  
Prenez garde! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.  
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 6 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

**S. G. LAVIOLETTE**

Marchand de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc.  
Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rcn  
des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges  
Poêles en acier Oxford, Chancellor  
Poêles Royal favorite,  
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat  
garantissant parfaite satisfaction.  
Assortiment considérable de Montres à des prix  
défiant toute compétition.  
Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.  
Dynamite, Poudre à fusil.  
**S. G. Laviolette,**  
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

**SANTAL  
CAPSULES  
MIDY**  
Indication: d'une  
réte absolue, guérit en  
**48 HEURES**  
les écoulements qui  
entraînent autrefois  
des semaines de traite-  
ment par le copahu,  
le cubèbe, les opiatés  
et les injections.

**La meilleure politique**

à suivre pour devenir riche, c'est  
de faire de l'épargne.

**Banque d'Hochelega**

prendra soin de vos économies et les fera  
fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposi-  
tion; vous pouvez le retirer en tout  
temps sans avis.

DIRECTEURS  
Hon. J.-D. ROLLAND, président,  
J.-A. VAILLANCOURT, vice-prés.  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, Hon. J.-M. Wilson  
Hon. F.-L. Bisque, C. R., Lt.-Col.  
Ch.-A. Smart.

Capital autorisé \$4,000,000  
Capital payé \$2,500,000  
Fonds de Réserve \$2,650,000

**Banque d'Hochelega**  
SAINT-JEROME, P. Q.

M.-J.-A. GIROUX, Gérant

**J. CORBEIL**  
Agent d'Assurances

ATLAS—BRITISH AMERICA  
CALEDONIAN COMMERCIAL UNION  
LIVERPOOL LONDON GLOBE  
LONDON & LANCASHIRE  
NEW-YORK UNDERWRITERS INS.  
CO. OF NORTH AMERICA  
NORTH BRITISH & MERCANTILE  
NORTHERN NORWICH UNION  
FIDELITY PHENIX  
PHENIX OF HARTFORD  
QUEEN ROYAL SUN WESTERN  
THE STANDARD LIFE ASS. CO.  
GUARANTEE ACCIDENT PLATE GLASS

Rue Labelle SAINT-JEROME, P. Q.

**J.-M. DORION**, agent général pour la  
Union Assurance Society,  
(A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au  
Canada \$425,000, pour garantir les pertes cau-  
sées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les  
semaines

**..Meunier & Rolland..**

MANUFACTURIERS  
Portes et Chassis,  
Jalousies, Moulures  
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage  
Découpage, etc.  
Ancienne manufacture Linoges, près du mou-  
lin à farine de M. Moille. SAINT-JEROME

**J.-E. Leduc**  
Marchand-Tailleur

Rue Saint-Georges - - En face du marché  
SAINT-JEROME, P. Q.  
Stock considérable de TWEEDS  
Ouvrage fait avec soin et garanti.

**Le Meilleur Pour le Prix**

Nous ne faisons pas une réclame à outrance pour  
les confections "Progress Brand".

Nous n'avons jamais dit que les CONFEC-  
TIONS PROGRESS BRAND sont les meilleures  
au monde.

Nous n'avons jamais prétendu qu'un COM-  
PLET PROGRESS BRAND de \$15 était meilleur  
que celui qu'un tailleur peut faire pour \$50.

**Mais nous garantissons que  
les Confections "Progress  
Brand" sont les meilleures  
au Canada pour le prix.**

Comparez un Complet "Progress Brand" avec  
tout autre complet détaillé au même prix et vous  
comprendrez pourquoi les hommes adoptent de  
plus en plus la coutume économique de porter les  
Pardessus et Complots Progress Brand.

Les nouveaux modèles du printemps sont par-  
ticulièrement élégants.

**H. Vineberg & Cie**  
Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand  
MONTREAL

Les Vêtements Progres Brand sont vendus à Saint-Jérôme  
chez J.-D. GUAY

**P. SIMARD**  
SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus  
considérable au nord de Montréal

**Epicerie,  
Grains,  
Fleur,  
Fruits**

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de  
**Vins et Liqueurs.**

**COGNAC**  
César Collin, Léo Kémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar  
Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

**WHISKY**  
Gouernam and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

**LIQUEURS FINES**  
Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch,  
Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe  
Scotch John Dewar, Ussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow  
Vin Claret: Barton & Guestier, Sauteerne, e.

**Canadien Nord de Québec**

DEPART DE SAINT-JEROME  
Pour Joliette, Québec, Montréal, tous  
les jours, excepté le dimanche  
le dimanche 5.30 a.m.  
le dimanche 4.30 p.m.  
Pour Hawkesbury, tous les jours, ex-  
cepté le dimanche 9.40 a.m.  
Pour Huberdeau, tous les jours 5.40 p.m.

ARRIVÉE A SAINT-JEROME  
de Montréal, Québec et Joliette, tous  
les jours, excepté le dimanche 8.40 p.m.  
de Joliette, tous les jours moins le di-  
manche 9.15 a.m.  
de Hawkesbury, tous les jours moins  
le dimanche 4.15 p.m.  
de Huberdeau, tous les jours 9.05 a.m.

J. DUNNIGAN,  
Agent.

**HOTEL VICTORIA**  
J.-L. PATENAUDE, Prop.  
Liqueurs et cigares de choix. Repas bien pré-  
parés et bien servis. — Grandes salles d'échan-  
tillons pour commis-voyageurs. — La voiture  
de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de  
tous les trains.  
Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

**HOTEL DU NORD**  
C. BONENFANT, Prop.  
Offre tout le confort moderne aux voyageurs.  
Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares  
de choix. — Tél. Bell 74. ST-JEROME, P. Q.  
370-372, angle des rues Labelle et Saint-André

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-  
Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur  
propriétaire.

**La Caisse d'Economie des  
Cantons du Nord  
Saint-Jérôme**

Fait toutes sortes de transactions d'argent  
Escompte les billets de commerce et les  
Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections  
Traites émises sur toutes les parties de  
l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au  
taux le plus bas.  
Intérêts alloués sur dépôts.  
**R. DESCHAMBAULT,**  
Géra t